

24 JANVIER 2023 - LOCMARIAQUER
RENCONTRE RÉGIONALE BRETAGNE

FRÉQUENTATION : mieux accueillir pour mieux préserver !



Accueillie dans les meilleures conditions par la municipalité de Locmariaquer (à laquelle nous adressons nos remerciements, avec mention spéciale à Jacques MADEC), cette journée du 24 janvier 2023 aura été dense et intense, copieusement garnie en éléments contextuels, données chiffrées, retours d'expériences et autres débats sur la problématique de la fréquentation des espaces naturels. Tel était l'objet de cette nouvelle rencontre régionale Bretagne organisée par Rivages de France, et suivie par une centaine de participants : élus, gardes du littoral, responsables de services et associatifs, croisant les univers de la préservation de l'environnement, du tourisme ou encore de l'évènementiel. Compte-rendu et retour en images...



Il revenait à Erven LEON, *maire de Perros-Guirec et vice-président Bretagne de Rivages de France*, de lancer la journée en exposant brièvement son contenu et en présentant le tout nouveau ["Guide pour la maîtrise de la fréquentation"](#) édité par Rivages de France. Mais aussi de conclure les travaux en soirée avec une autre régionale de l'étape : Armelle NICOLAS, *maire d'Inzinzac-Lochrist, vice-présidente de Lorient Agglomération et administratrice de Rivages de France*.



Cette dernière remerciait chaleureusement les intervenants et les présents pour la haute tenue de cette journée. Et elle ne manquait pas de plaider en faveur de **la prise en compte par les pouvoirs publics des moyens financiers et humains limités des gestionnaires d'espaces naturels**, confrontés aux nouvelles réalités et exigences de la fréquentation des territoires.



Les deux élus co-signaient enfin solennellement **un accord de partenariat entre Rivages de France et Vigipol** - né après la catastrophe de l'Amoco Cadiz, ce syndicat mixte fédère aujourd'hui 150 communes et collectivités en Bretagne pour s'adapter aux risques de pollution maritime, aux enjeux de préservation des territoires et aux besoins des collectivités littorales - désormais présidé par Erven LEON !



Grand air bienvenu pour clore la journée, avec une **visite des plages de Saint-Pierre – Loperec**, pour y évoquer des thèmes illustrant la problématique de la fréquentation : l'organisation des stationnements saisonnier et permanent donnant accès au site, l'espace réservé à la pratique de Kite-surf et planche à voile, l'évolution des cheminements dans les dunes...

CADRE CONCEPTUEL

Fréquentation des sites naturels littoraux et lacustres Définitions, historique, évolution

PDF | 4,52 MO

Par **Jérôme PIRIOU**, enseignant chercheur à l'université d'Angers



En appui sur le programme de recherche INTERPED 2016-2021 (*Impacts territoriaux des loisirs pédestres sur le littoral : innovations, changements et transformations des usages*) fournissant un opportun cadre conceptuel, Jérôme PIRIOU a déroulé :

- l'évolution des pratiques et la co-présence de multiples usagers sur le littoral
- les situations préoccupantes liées à cette variété d'usages
- l'adaptation des politiques d'aménagement et de mise en sécurité.

Quel équilibre entre fréquentation et protection, sachant que dès le début du XX^e siècle, le tourisme a été à l'origine de protection et de la transformation des territoires ? **5 points admis par les chercheurs :**

1. Il n'y a **pas de calcul mécanique** d'une "**capacité de charge**"

Toute utilisation par un visiteur produit des changements environnementaux.

2. Il n'y a **pas de cause à effet linéaires ou proportionnelles** entre une **forte quantité d'utilisation** et les **impacts**.

De faibles pratiques équestres impactent plus qu'un usage très important d'un même sentier par des randonneurs piétons

3. La « capacité de charge » est un **concept produit par un jugement de valeur**

Ce n'est pas un pur produit mécanique entre rapport de fréquentation et les ressources naturelles, il y a une intervention politique

4. La connaissance de la capacité de charge **ne permet pas de déterminer à elle seule ce qu'il faut faire pour garder un équilibre** entre protection des sites et usage des visiteurs (*maximisation des retombées*)

5. Pour de nombreux acteurs, **le changement est inacceptable**

Mais prise de conscience que les changements des milieux accompagnent inévitablement leur utilisation par les visiteurs.

Il y a tout à la fois à organiser :

- **un regard sur la nature**, pour conscientiser les publics sur la fragilité des espaces naturels, "bien commun" fragile impliquant la responsabilité tant individuelle que collective des usagers
- **une régulation d'accès**, à l'appui d'exemples de Grands Sites (la Pointe du Raz, Porquerolles...) et de la mise en œuvre de l'Article L. 360-1 du Code de l'Environnement.

La fréquentation est-elle un problème ? Il y a en tout cas urgence :

- à **garantir la qualité environnementale** des espaces et encadrer les usages sur des surfaces dédiées
- à coordonner les services tourisme/environnement malgré les réglementations superposées.



La fréquentation littorale bretonne

[PDF | 3,69 MO](#)

Par **Jessica VISCART**, Directrice-adjointe - Observation & Développement au Comité régional de tourisme "Tourisme Bretagne"



De cette [enquête à télécharger](#), on retiendra que depuis une vingtaine d'années, en Bretagne :

- La fréquentation touristique resterait stable et si le nombre de résidences secondaires y augmente, leur proportion resterait au même niveau de 13 % dans le parc des logements
- 3 raisons invoquées pour expliquer les débats qui fleurissent autour de l'hyperfréquentation :
 1. La population résidente augmente
 2. L'excursionnisme augmente
 3. Le COVID est passé par là !
- Les bretons sont conscients et fiers de vivre dans une région touristique
- L'impact du développement touristique au niveau local est positif ou neutre
- Le niveau global des nuisances est jugé de faible (15 %), modéré (70 %) à fort (15%)
- Le Comité régional du tourisme est à la manœuvre pour :
 - Minimiser l'impact du tourisme sur l'environnement
 - Garantir le bien-être des communautés
 - Assurer la viabilité économique des entreprises.



Il a été important de rappeler que la population touristique n'est pas la seule à visiter les sites.

Certains gestionnaires et gardes d'espaces naturels, responsables associatifs et naturalistes présents précisent que certains chiffres présentés ne traduisent pas forcément des réalités dument observées et durement vécues sur leur territoire. En effet, il est constaté en direct, sur le terrain, l'impact réel de **la fréquentation parfois excessive** sur la biodiversité, les paysages, les populations, la qualité de l'expérience vécue par les touristes et visiteurs... et la gestion de plus en plus problématique des espaces concernés !

TABLE RONDE n° 1

Retours d'expériences des gestionnaires face aux situations de pics de fréquentation



Jean-Luc CHIFFOLEAU
Maire de Hoëdic - Conseiller
à la communauté de communes
Auray Quiberon Terre Atlantique



Marc PASQUALINI
Vice-président à la communauté
de communes Presqu'île
de Crozon et de l'Aulne maritime



Yves NORMAND, Maire de
La Trinité sur mer - Vice-président
à la communauté de communes
Auray Quiberon Terre Atlantique



Ronan LE DELEZIR
Vice-président
du Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan



Didier OLIVRY
Délégué Bretagne
au Conservatoire
du littoral



Erven LEON
Maire de Perros-Guirec
Vice-président de Lannion
Trégor communauté

TABLE RONDE n° 1

RETOURS D'EXPÉRIENCES DES GESTIONNAIRES FACE AUX SITUATIONS DE PICS DE FRÉQUENTATION

Jean-Luc CHIFFOLEAU

Maire de Hoëdic – Conseiller communautaire à la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

"800 m sur 2.5 km et moins de 100 habitants à l'année. Sur l'Île d'HOËDIC, la population se démultiplie l'été, via les visiteurs à la journée et quelque 400 mouillages quotidiens. Plutôt que de la surfréquentation, il s'agit davantage de gérer des pics de fréquentation, lesquels questionnent toutefois la capacité d'accueil de l'île, et ce d'autant que le tourisme y est la seule activité : on bosse pendant 3 mois, puis on prépare la saison suivante les 9 mois restants !

Des solutions s'esquissent pour mieux diffuser la fréquentation, tant dans le temps sur les ailes de saison, que dans l'espace : notre priorité, c'est de mesurer précisément la fréquentation via un système de comptage à la journée, et de réfléchir à un tourisme plus qualitatif que quantitatif. Hormis le tour de l'île, il y a d'autres choses à aller chercher que le sentier côtier ! Nous allons consacrer une vraie campagne de communication à notre environnement et à notre patrimoine. Par ailleurs, nous avons recruté un policier municipal pour pacifier les comportements."

Marc PASQUALINI

6^e vice-président de la [communauté de communes Presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime](#), en charge des espaces naturels, de la biodiversité, du climat et de l'énergie

"Il est difficile de gérer les flux dans l'espace, d'autant que les capacités d'accueil ne sont pas extensibles. En 2020, l'intercommunalité a mis en place un service Espaces Naturels, qui gère les sentiers de randonnée d'intérêt communautaire ainsi que les espaces naturels du Conservatoire du Littoral, du Département et ceux propriétés de la Communauté de Communes ou des communes

Notre réflexion vise résolument à concilier tourisme et préservation de l'environnement. Par exemple, À Crozon, la fréquentation détériorait la voie d'accès à [la surmédatisée plage de l'Île vierge, finalement interdite au public](#) en mai 2020 pour sa dangerosité (risque d'éboulement de falaise). Les importants efforts de pédagogie accompagnant cette mesure (plus de 1 000 personnes sensibilisées), ou encore l'aménagement d'un belvédère pour jouir de la vue sur le site, n'ont pas empêché la gendarmerie de procéder en juillet 2020 à la verbalisation d'environ 70 contrevenants, avec une amende de 135 € qui les incitera à réfléchir !

Pour autant, les choses avancent avec notamment la mise en œuvre de dispositifs : le schéma d'accueil du public en forêts (littorales et domaniales) visant à ramener les visiteurs vers l'intérieur des terres. Mais aussi l'Opération Grand Site qui démarre, pour assurer la protection pérenne de notre site remarquable soumis à des pressions de fréquentation trop élevées.

Cependant, si les 10 maires de l'intercommunalité s'entendent bien, la problématique de l'urbanisme révèle des positions contrastées. Ainsi, certaines communes attendent de savoir si elles seront [par décret à paraître] habilitées à surtaxer les résidences secondaires et les logements vacants."

Erven LEON

Maire de [Perros-Guirec](#), vice-président de Rivages de France

"À Ploumanac'h, l'effet "Plus beau village de France" ne se dément pas depuis 2015 : plus de 850 000 visiteurs/an, une population qui passe de 7 200 à 20 000 habitants et plus de 6 000 visiteurs/jour en saison estivale. La commune y fait front, via une palette de dispositions et d'actions :

- un plan de circulation adapté et des parkings déportés, le stationnement payant assurant une "manne" couvrant la moitié du fonctionnement de la Maison du Littoral*
- les animations, sensibilisations, accueils de groupe, chantiers nature... assurés par les gardes du littoral et les animateurs de cette maison du littoral*
- la contribution des OTSI et des professionnels du tourisme pour conseiller aux visiteurs de n'aller qu'avant 10h et après 17h sur les sites hyperfréquentés...*

La création sur l'intérieur des terres de produits inédits, telle des chasses au trésor ou encore [la Vallée des Saints](#), constituent d'autres vecteurs d'étalement dans l'espace de la fréquentation et de partage du développement économique territorial.

S'agissant du foncier et du logement, au regard du fort taux de résidences secondaires et de la flambée des prix, nous ne disposons ni de réserve, ni de moyens incitatifs ou coercitifs. Le plus grave serait de stigmatiser, de désigner aléatoirement le(s) coupable(s).

Les responsables de l'environnement et du tourisme doivent impérativement se rapprocher : nous devons avoir une meilleure connaissance de qui nous fréquente et partager cette connaissance, assortie d'une pédagogie sur les espaces naturels, avec les professionnels du tourisme."

Yves NORMAND

Maire de [La Trinité-sur-Mer](#), 4^e vice-président de la [communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique](#), en charge de l'attractivité, du tourisme et de l'événementiel

"L'attractivité de notre territoire suscite une intensité de fréquentation élevée l'été, notamment sur Carnac, Quiberon et La Trinité-sur-Mer, nos principales têtes de gondole. Pour autant, il n'y a personne en ce moment ! L'intercommunalité – 24 communes maritimes - a mis en place un schéma de développement touristique prônant qu'il est inutile de communiquer sur les pics de fréquentation, mais sur les ailes de saison, à l'appui de valeurs, de pédagogie et de prévention visant à la préservation de l'environnement.

Ainsi, nous avons mené des ateliers de travail avec l'école nationale de voile et des sports nautiques, nous visons à harmoniser les réglementations affairant aux usages (kits surf, baignade...). C'est une indispensable entreprise de mise en commun, dès lors que l'économie touristique est la première économie du territoire.

Nous avons aussi un problème d'infrastructures et de leur coût. Par exemple avec les parkings, blindés l'été, déserts l'hiver, impossibles à mettre en place sur ma commune.

La région et l'état travaillent aussi sur cette priorité de protection de l'environnement. Mais on aura beau investir des dizaines de millions, ça ne servira à rien si on n'arrive pas à maîtriser le fléau des incivilités ! Il faut travailler en transversalité, éviter les clivages. Les habitants doivent être porteurs de messages inclusifs."

Ronan LE DELEZIR

Maire-adjoint de [Crac'h](#) à l'environnement, vice-président du [Parc naturel régional du Golfe du Morbihan](#)

"Déjà, la Covid a énormément modifié la relation homme/nature, avec des comportements inappropriés sur les littoraux. "On a le droit, ce sont des espaces communs", estiment leurs auteurs ! Ensuite, il faut agir pour ne pas subir la surfréquentation sur notre territoire très prisé.

Par exemple, ma commune de Crac'h, passage obligé vers le littoral, voit passer 25 000 voitures/jour en plein été, faisant de la circulation le 1^{er} vecteur du sentiment de "trop de monde". En corollaire, on constate l'augmentation exponentielle du prix du foncier et des logements, ainsi qu'un problème de ressource en eau, que le changement climatique va amplifier. Il y a là une notion de dépossession telle que la population ne veut plus de ce tourisme.

Y a-t-il besoin de promouvoir la Bretagne en Australie ? d'aménager et d'équiper le sentier du littoral quand les sites concernés sont naturels et préservés ? Et les inquiétudes sont fondées, quant à l'appropriation par les gens d'espaces naturels à des fins récréatives. Nous devons promouvoir la connaissance des espaces naturels, apprendre à les respecter au lieu venir les consommer le plus rapidement possible, réguler la fréquentation. On essaie de croiser nos regards entre responsables du tourisme, de l'environnement, de l'eau... Sans paresse intellectuelle, il faut recroiser avec les problématiques territoriales d'aménagement, via le SCoT, le SRADDET..."

Morceaux choisis des interactions avec le public

"Il y a un vrai problème de préservation de la biodiversité par rapport à l'affluence. On se pose la question de savoir si les territoires ont la capacité à accueillir toutes les formes d'activités."

"Aux Îles du Glénan, la surfréquentation découle des occupants des nombreux bateaux au mouillage et autres embarcations, qui viennent saturer les sites et génèrent une insatisfaction des visiteurs. Sur plusieurs de ces îles, des arrêtés d'interdiction de plages pris en 2021 ont été renouvelés en 2022, assortis de sensibilisation pour protéger les populations de sternes, gravelots, huîtriers pie et goélands."

"En périodes de pics de fréquentation, au regard des hordes de gens sur le sentier du littoral, des VTT qui roulent à fond, des chiens qui courent partout... on a l'impression de vivre une sorte de "revenge Covid" face à laquelle les efforts pédagogiques restent vains !"

"Il faut faire de la pédagogie, à commencer par les enfants, comme le font [les aires marines éducatives](#) animées par le Parc naturel régional. Beaucoup de gens sont en demande d'ateliers, de visites guidées... À cet égard, le

projet autour de la Maison du sémaphore à Saint-Philibert, en lien avec le conservatoire du littoral, pourrait offrir à terme un accueil, des actions pédagogiques, le départ de balades..."

Le numérique : un outil d'aide à la gestion

PDF | 3,47 MO

Par **PHILIPPE MASSÉ**, gérant de Setavoo



Philippe Massé a développé son thème "*le numérique : un outil d'aide à la gestion*"... Et l'a concrètement illustré puisque c'est en distanciel et en visioconférence qu'il a pu, bien que grippé, participer à la journée !

Le gérant de Setavoo - Créateur d'expériences citoyennes via le numérique, développeur d'applications mobiles – a apporté **son retour d'expérience et ses perspectives de travail sur la contribution d'une application numérique, à la gestion des pics de fréquentation...**

Utile préambule, quelques vérités bonnes à dire :

- Les comportements des visiteurs sont plus impactants que leur nombre.
- On ne protège que ce que l'on aime, et pour aimer, il faut connaître et comprendre les raisons de la fragilité d'un milieu.
- Le bien commun ne peut être protégé que par des actions jugées équitables et justes qui permettront l'acceptabilité des efforts individuels pour préserver un territoire collectivement.
- La politique d'accueil doit fixer le cap et les outils doivent s'adapter pour le suivre.

"Voilà tracé le chemin que les algorithmes devront suivre pour faire en sorte qu'une grande fréquentation du public pouvant apporter tensions et nuisances sur le milieu naturel devienne une opportunité d'éduquer et de sensibiliser à sa fragilité et son importance."

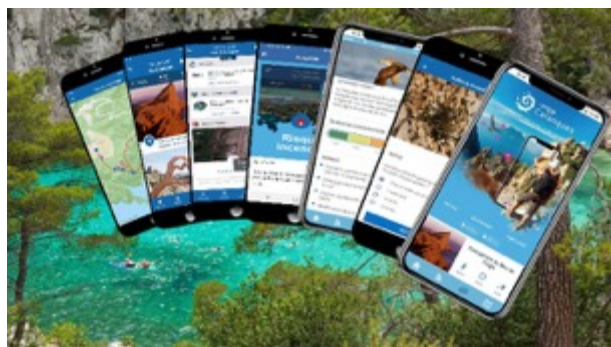
Avec Setavoo, le Parc national des Calanques a mis en place depuis quelques années une application numérique de territoire*, avec l'ambition de faire connaître le territoire dans toute sa complexité, dans l'objectif de guider le visiteur à partir de ses centres d'intérêts... pour le conduire à en sortir ! **En quoi ce type d'application contribue-t-il à la problématique du jour ?...**

* S'adressant au plus grand nombre, ce n'est ni un outil de collecte de données à des fins mercantiles, ni une application défendant un intérêt corporatiste, ou dédiée à une activité particulière.



1. Gestion des flux de visiteurs

Une application numérique de territoire peut être un formidable outil de gestion et d'orientation des flux de visiteurs : information sur la fréquentation de sites en temps réel et prévisionnelle, mise en avant de sites reports et circuits alternatifs... pour guider le visiteur, lui permettre une meilleure expérience et contribuer à une plus grande préservation des sites sensibles.



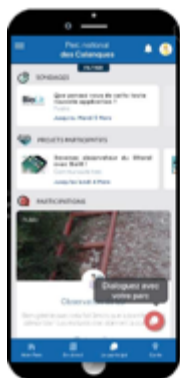
2. Changement de comportements

L'application accompagne le public durant sa visite, lui permet de mieux connaître la biodiversité et le paysage qu'il découvre via des leviers d'adaptation de son comportement.

- la cartographie interactive
- les images dynamiques illustrant la réalité de la fréquentation

Un outil de dialogue

avec les acteurs du territoire : habitants, visiteurs, socioprofessionnels, associations, partenaires, ...



Contributions citoyennes :
avis, observation, question, alerte
sentinelle de la nature.

**Consultation par thématique ou par
secteur géographique**

Projets participatifs

**Animation de communautés
thématiques et mise en réseau des
acteurs**

**Identification des citoyens
ambassadeurs**

3. Associer les acteurs

L'ensemble des applications que nous avons déployées avec des espaces protégés depuis 3 ans, permettent de mettre en réseau et d'animer des communautés d'acteurs - habitants, visiteurs, socio-professionnels, tissu associatif... - autour d'un objectif partagé.

Un outil de pilotage et d'aide à la décision pour le parc



Tableaux de bord dynamiques en temps réels

Données accessibles et configurables par thématiques,
communautés ou territoires.

Editeurs intuitifs pour rendre les publications, consultations
et la gestion des dialogues ultra simples.

Outil maîtrisé par le territoire

Rationalisation des différents canaux de dialogue existants

4. La richesse des données

Les remontées du public sont autant de données riches d'intérêt, qui une fois compilées, croisées et analysées dans la durée, sont autant d'indicateurs clés pour celles et ceux qui animent le territoire.

En cela, une application numérique de territoire est un véritable outil d'aide à la décision pour améliorer en continu une politique d'accueil, d'apaisement des tensions entre habitants et touristes, de développement économique respectueux de la nature.

"Pour toutes ces raisons, le numérique apporte un vraiment complément aux actions déjà entreprises visant à mieux comprendre les flux de visiteurs, mieux les réguler et lorsque c'est possible et souhaitable, mieux les orienter vers des territoires proches en manque de notoriété ou en demande d'irrigation économique."

Philippe MASSÉ a précisé la méthode utilisée pour réaliser **un modèle de fréquentation mis en service en 2022 sur le Parc national des Calanques** (capteurs, perception des écocardes, algorithmes d'information et de prévision du niveau de fréquentation...), sanctionné par un excellent retour d'expérience.

Puis il a clos son propos en exposant 3 types d'information que l'application numérique peut fournir :

1. La géolocalisation des utilisateurs de l'application, gratuite et concernant l'ensemble du périmètre
2. Les remontées spontanées et géolocalisées des utilisateurs via le module de crowdsourcing
3. Des remontées guidées (ciblage sur la fréquentation d'un site, via une communauté de sentinelles).

PROJECTION

"Le Cap Fréhel, l'écrin retrouvé"



Avant le déjeuner, les participants se sont régalés devant la **projection du film "Le Cap Fréhel, l'écrin retrouvé"**. Ce document réalisé par le Ministère de l'écologie retrace l'aventure de la restauration et de la valorisation du site du Cap Fréhel, qui s'inscrit parfaitement dans la thématique de la journée avec une fréquentation toujours aussi importante, mais beaucoup mieux régulée (parkings payants reculés, renaturation, belvédère...).

On en découvre le résultat bluffant en suivant les pas, en écoutant les paroles et en admirant les dessins à main levée mots et les dessins de Alain FREYTET, le paysagiste-concepteur qui a œuvré pour la requalification paysagère du site pour le Conservatoire du Littoral en partenariat avec la commune de Plévenon et le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Ce projet de paysage a obtenu le [Grand Prix National du Paysage](#) décerné par le ministère de la Transition Écologique.

TABLE RONDE n° 2

La conciliation des usages dans le temps et l'espace : expérience du Golfe du Morbihan

Tableau ci-dessous : Pierrick Moreau, Président de L'Ultra marin, a remplacé Clément Moreau



Annick LE BARILLEC
Vice-présidente à Ffrandonnée 56



Clément MOREAU
Responsable événements à L'Ultra marin



Thomas COSSON
Chargé de mission, PNR Golfe du Morbihan



Ronan PASCO
Responsable littoral PNR Golfe du Morbihan



Jacques MADEC
Adjoint au Maire de Locmariaquer



Gérard D'ABOVILLE
Commissaire général à la Semaine du Golfe



Jérôme PIRIOU
Université d'Angers

TABLE RONDE n° 2

LA CONCILIATION DES USAGES DANS LE TEMPS ET L'ESPACE : EXPÉRIENCE DU GOLFE DU MORBIHAN

LA SEMAINE DU GOLFE

Gérard d'ABOVILLE, commissaire général à [la Semaine du Golfe](#)



"C'est l'environnement qui a été à la genèse de la Semaine du Golfe. En effet, c'est après la catastrophe de l'Erika qu'on a créé cet évènement original regroupant des centaines de bateaux traditionnels, une fête maritime "éclatée" animant une semaine durant l'ensemble du Golfe du Morbihan. Pour sécuriser l'organisation et veiller au respect des espaces naturels, nous avons nommé trois référents "terre", "mer" "environnement" dans chaque commune.

Dans sa conception même, La Semaine du Golfe du Morbihan s'inscrit dans une démarche durable, avec sa saisonnalité, des bateaux mus par les forces véliques et humaines, la répartition des bateaux en flottilles à l'exception de la grande parade du samedi, les consignes strictes données aux équipages, établies avec les services de l'état et les associations, le plan de circulation adapté et les parkings reculés, la gestion des déchets... Année après année, on améliore ce qui peut l'être."

Le territoire du Parc et son patrimoine naturel

[PDF | 3,48 Mo](#)

Par **Thomas COSSON**, chargé de mission au PNR du Golfe du Morbihan



Créé en 2014, le [PNR](#) regroupe 33 communes et couvre 568 km de linéaire côtier.

- Un site d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs
- Le 2^e site français en surface d'herbiers sous-marins
- Une grande diversité d'habitats naturels
- + de 50 habitats d'intérêt communautaire
- Une faune et une flore patrimoniales

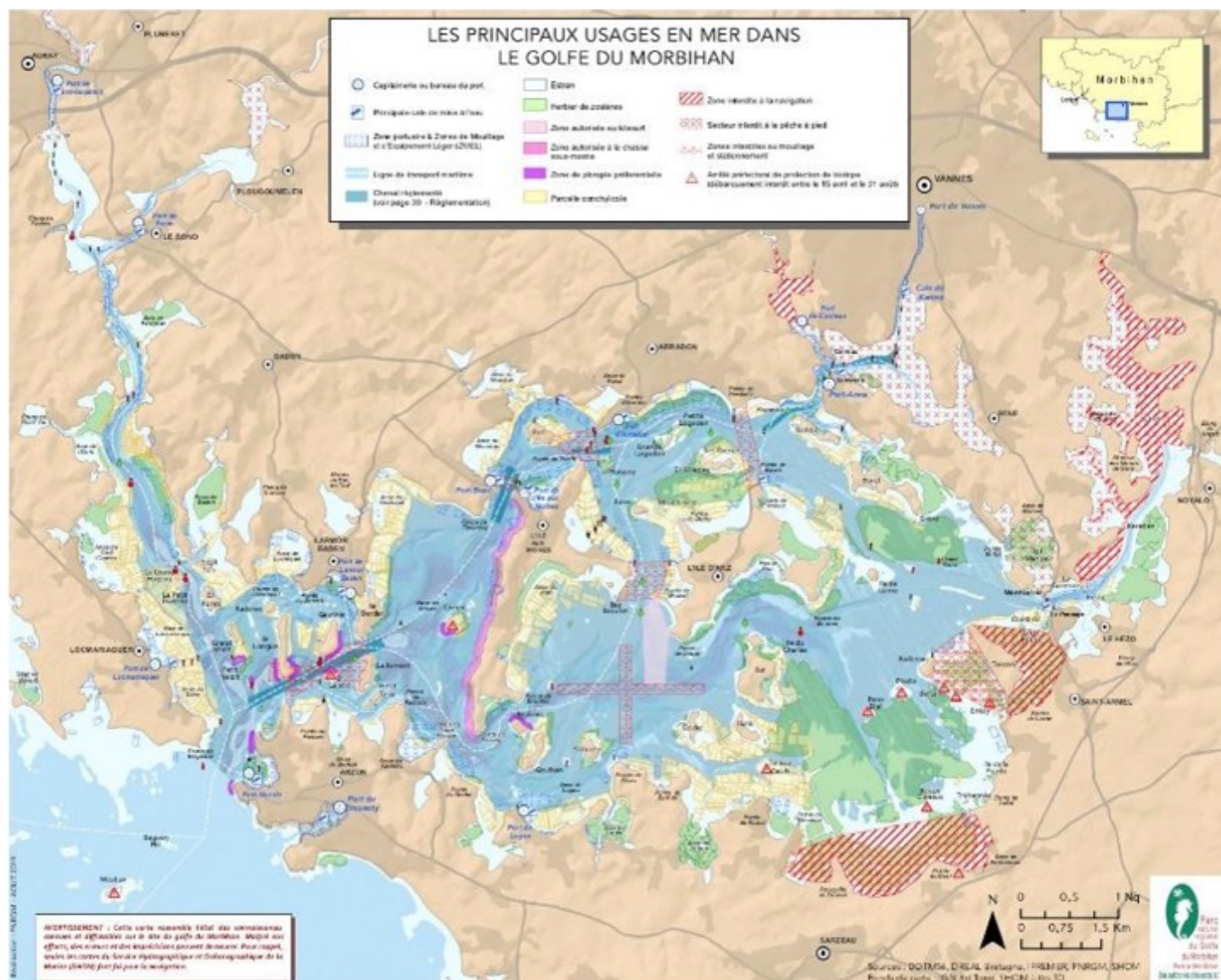
Le golfe du Morbihan est concerné par 2 sites Natura 2000

- une Zone Spéciale de Conservation "Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuy"
- une Zone de Protection Spéciale "Golfe du Morbihan".

Les principaux usages en mer dans le golfe du Morbihan

[PDF | 1,96 Mo](#)

Par **Ronan PASCO**, responsable littoral au PNR du Golfe du Morbihan



De nombreuses activités professionnelles et de loisirs se concentrent dans les sites Natura 2000 en mer : ostréiculteurs, pêcheurs, navires à passagers, plaisanciers, plongeurs, kayakistes, écoles de voile...

Pour concilier ces usages et les enjeux de préservation de la biodiversité des sites, **le PNR mène de nombreuses démarches d'information, de sensibilisation et d'implication** auprès des usagers et des visiteurs.

Parmi ces actions, **la présence sur l'aire marine protégée d'agents médiateurs du PNR, mais aussi la formation d'ambassadeurs** : des encadrants de club d'activités nautiques ou scolaires qui, moyennant une petite formation assurée par le PNR, démultiplient ensuite les messages de sensibilisation. Réglementation, fragilités, biodiversité, connaissance des autres activités maritimes, partage de l'espace, bonnes pratiques sont ainsi passés en revue ! *"On gère des paradoxes : on valorise un lieu attractif, sur lequel prennent place des événements importants pouvant potentiellement porter atteinte à leur protection !"*

Autre exemple d'intervention concernant les bien nommées "grandes marées" qui dévoilent l'estran... pour mieux se recouvrir d'une foule de pêcheurs à pied. *"Par drones, on a pu enregistrer un grand nombre de photos, lesquelles une fois assemblées ont permis de comptabiliser précisément les milliers de personnes présentes sur site."*



Fin juin/début juillet de chaque année, le Golfe du Morbihan offre un cadre unique aux participants et accompagnateurs de L'Ultra Marin®, grand rendez-vous sportif proposant diverses épreuves pédestres (marche nordique, raid, grand raid, trail, Golfe Tour...) sur des distances de 39 à 175 km. Mais **le territoire d'accueil, patrimoine naturel d'exception, doit être protégé lors du passage des différentes courses.**

Outre la signalétique et le balisage complets et la mobilisation de quelque 1 500 bénévoles, **l'organisation de L'Ultra Marin® renforce depuis 2021 ses engagements de développement durable :**

- collaboration avec les acteurs de l'environnement (PNR, DDTM, Conservatoire du Littoral)
- engagements durables pour les coureurs et accompagnateurs
- étude poussée sur le passage des coureurs sur zone sensible à la nidification des oiseaux
- convention et charte d'engagement entre l'organisation et le conservatoire du littoral
- éco-participation des coureurs à l'inscription pour financer des projets de protection durable des zones sensibles autour du Golfe du Morbihan...

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RANDONNÉE DU MORBIHAN

Annick LE BARILLEC et Nelly PLEYBER, vice-présidentes du [Comité départemental de randonnée du Morbihan](#)



Si le GR 34 [NDLR : itinéraire continu de 180 km de Locmariaquer à Arzon] a permis une diffusion rétro-littorale de la randonnée, l'activité y est progressivement devenue énorme. Le parcours étant désormais très fréquenté, **le CDR du Morbihan a contribué au développement de nouveaux GR.**

Homologué en septembre 2021, **le GR® de Pays Scorff Blavet Océan** propose un cheminement de 477 kilomètres organisé en 5 boucles de randonnée couvrant le territoire Ouest Morbihan entre la rade de Lorient et le Pays de Pontivy. La boucle n° 4 propose ainsi un parcours de la Ria d'Etel (ou son tracé se confond avec celui du GR34) jusqu'à la Rade de Lorient.

Autre GR pour des randonnées orientées vers l'intérieur des terres, **le GRP® Vannes** propose plusieurs variantes - dont une longue boucle de Grande Randonnée de 170 km (GR® de pays) - accessibles aux randonneurs pédestres et cyclistes, le 1^{er} GR du genre !

"Nous décidons des tracés des GR, les communes gèrent elles-mêmes leurs sentiers de petite randonnée, mais c'est nous qui les entretenons le plus souvent dans le cadre de missions déléguées. Pour optimiser notre travail, notamment en matière environnementale, nous développons le maillage avec les associations concernées du territoire."

COMMUNE DE LOCQMARIAQUER



"La commune entretient les entiers avec le Conservatoire du littoral, informe et sensibilise habitants, visiteurs, clubs de marche et de VTT, sur la fragilité des espaces du Parc naturel régional du golfe du Morbihan."

Un garde du littoral et un policier municipal y contribuent et peuvent verbaliser les auteurs d'incivilités, comme ceux qui menacent l'intégrité de la digue de Brennegi en empruntant le chemin explicitement interdit. Les vélos sont proscrits sur les sentiers côtiers, les bâtons de marche également, sauf ceux munis d'embouts plastique."

"Il faut prendre en compte un autre partenaire dans les usages et l'organisation d'évènements sur nos espaces naturels : la biodiversité ! On se sert beaucoup de l'environnement sans se soucier suffisamment de sa protection. Nous n'avons pas de position de rejet des animations. Nous travaillons avec leurs responsables afin qu'elles se déroulent correctement, en prenant compte la partie environnementale. Nous devons avoir une cohérence entre le discours fait à la population et ce qui est permis lors de ces rendez-vous."